

La Réforme des retraites n'a pas été adoptée à l'Assemblée. Les trois députés Renaissance de Saône et Loire sont furieux ! Tant mieux !

Il attaquent la stratégie de la France Insoumise qui a conduit à ce résultat, parfaitement en phase avec la contestation populaire de ce projet rétrograde. Quel meilleur signe pourrait-on avoir que cette stratégie était la bonne ? L'Assemblée, avec les interventions des insoumis, a fait écho de façon retentissante au refus et à la colère qui s'expriment dans la rue. Rappelons que 90 % des actifs y sont farouchement opposés !

Ça les dérange, tant mieux !

Ils auraient préféré une opposition domestiquée qui accepte sans broncher le temps de débat minimal imposé (9 jours !). Ils auraient été tranquilles si personne n'avait pointé les faux communiqués et les imprécisions de la proposition gouvernementale pour vite passer article après article à celui qui leur tient vraiment à cœur : reculer l'âge légal de départ à la retraite et nous condamner à deux ans fermes de travail supplémentaire.

- 1200 € comme montant de retraite pour 2 000 000 personnes ? Ah non pardon, pour 40 000 ? En fait peut-être pour 17 000 ? Quel manque de sérieux !

- Intérêt économique de la réforme ? Ca va rapporter ? Ca va coûter ? On ne sait pas, ça dépend des jours ...

Le ministre Dussopt considère qu'il n'a pas de comptes à rendre à l'Assemblée et c'est la France Insoumise qui est accusée par M. Rebeyrotte d'attaques contre la démocratie parlementaire ? Quel culot !

M. Dirx récite sagement la litanie gouvernementale qui compare le nombre d'actifs au nombre de retraités pour expliquer que le principe de répartition est en danger. Mais il faut redonner du sens aux mots, il s'agit de la répartition de la richesse produite, pas de la comptabilité des individus ! Même un enfant le comprendrait ! En 2022, 56 milliards de dividendes ont été distribués par les entreprises du CAC 40 soit au moins 20 % de plus que l'année précédente. Cette richesse produite par le travail ... des autres, qui n'est pas reversée en salaire, n'est pas soumise à cotisations vieillesse. Vous avez dit « répartition » ?

Quand on pose mal le problème, on trouve de mauvaises solutions. Mais ce n'est pas sans raison : la motivation profonde du gouvernement est l'application de sa politique néolibérale qui vise à attaquer le système de protection sociale français, comme il attaque l'ensemble des services publics pour favoriser tous les secteurs marchands.

M. Dirx, encore lui, considère qu'il faut passer en force sinon « ce n'est jamais le bon moment pour une réforme des retraite » : pour lui réformer signifie naturellement serrer la ceinture au plus grand nombre sans toucher aux profiteurs du système.

Et pourtant ce serait le moment de mener une réforme des retraites progressiste : le groupe parlementaire LFI-Nupes a rédigé et communiqué un projet alternatif « Une autre réforme des retraites est possible » ! Il propose le retour à la retraite à 60 ans avec 40 annuités et détaille le financement sérieux de ces mesures.

M. Margueritte traite la LFI de révolutionnaires ? Quel compliment ! Oui La France Insoumise est en train de construire les conditions pour qu'une Révolution Citoyenne advienne, pacifique et déterminée. Pour que les citoyen.nes se réapproprient les décisions qui les concernent et mettent en place une nouvelle constitution.

Nous sommes fier.es de nos député.es qui se sont battus, avec les armes législatives dont ils disposaient, avec vigueur, rigueur et arguments, comme nous nous battons dans la rue pour empêcher ce recul social.

Le groupe parlementaire Insoumis est composé d'élus.es comme on n'en avait pas vus à l'Assemblée depuis longtemps, issus des métiers « essentiels ». C'est déjà une révolution, il savent de quoi ils parlent, ils connaissent la vie des gens.

Ça dérange les macronistes ? Tant mieux !